

COMMUNE DE THIONNE (03)

CONSEIL MUNICIPAL

Le 11 Décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 11 Décembre 2024 à 19 h 30, le Conseil Municipal de Thionne, dûment convoqué, s'est réuni, salle de la mairie, sous la présidence de Mme Monique BOUILLOT, Maire.

Convocation du : 4 Décembre 2024

Membres présents :

Monique BOUILLOT - Jean Louis GUINATIER – Gaëtan CHATARD – Philippe BECQUE – E. BURLAUD – B. BOIDIN – S. LAFORET - Katherine SIMON – Delphine NOBECOURT et Danielle BLANCHET.

Excusée : Mme Christine GITENAIT procuration à Jean-Louis GUINATIER

Secrétaire de séance : Mme Katherine SIMON.

/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE.

Le compte rendu de la séance du 10 Octobre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

STATUTS DU SIVOS :

Madame Le Maire informe les membres que suite à la demande du Sivos, il convient de procéder au retrait de la délibération n° 33/2024 qui approuvait la modification de ses statuts suite à l'intégration de la commune de Bert et de Montcombroux les Mines.

En effet, à la demande de la Sous-préfecture les statuts ont dû être modifiés. Ils ont été approuvés de nouveau par le Comité Syndical du Sivos en date du 23/10/2024 et il est demandé à chaque commune adhérente de délibérer à nouveau suite à l'intégration des communes de Bert et Montcombroux les Mines. Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les nouveaux statuts du SIVOS.

CONVENTION FRAIS DE SCOLARITE AVEC LA COMMUNE DE NEUILLY LE REAL :

Madame Le Maire présente aux membres la convention établie par la commune de Neuilly Le Réal pour le versement des frais de scolarité.

La commune n'ayant plus d'école, et pour faciliter la scolarisation de certains enfants, le conseil, à l'unanimité autorise Mme Le Maire à signer cette convention.

REMUNERATION AGENT RECENSEUR ET COORDONNATEUR :

Madame Le Maire informe les membres du conseil que le recensement de la population, sur la commune de Thionne aura lieu du **16 Janvier 2025 au 15 Février 2025**.

Mme Laurence FINET avait été nommée agent recenseur, lors d'une précédente réunion.

Pour effectuer cette enquête de recensement, une dotation forfaitaire sera attribuée à la commune par l'INSEE pour permettre de rémunérer l'agent recenseur.

Le conseil municipal décide d'attribuer une indemnité de 900 € brut à l'agent recenseur, et de payer à Mme Sylvie Trouillet, coordonnateur communal, une indemnité de 200 € brut.

REVISION TARIFS COMMUNAUX :

Taxe d'assainissement : la décision sera prise au prochain conseil municipal (manque de renseignements)

Salle polyvalente : les tarifs 2024 sont maintenus.

Concession cimetièrè : les membres à l'unanimité décident à l'unanimité de revoir les tarifs :

Concession 50 ans :..... 100,00 €

Concession 100 ans 200,00 €

Concession caverne :

Concession 50 ans :..... 60,00 €

Concession 100 ans : 100,00 €

COMPOSTAGE COLLECTIF :

Après discussion, l'emplacement a été choisi, une date sera fixée ultérieurement avec le Sictom pour l'inauguration du site.

CONVENTION AVEC LE CENTRE SOCIAL DE JALIGNY – NEUILLY :

Madame Le Maire informe le conseil municipal de la convention de partenariat 2024/2027 reçu du Centre Social de Jaligny / Neuilly.

Cette convention a pour but de définir les engagements du Centre Social et de la Commune, et de déterminer la participation au financement de l'animation globale et celle du financement des accueils de loisirs.

Les membres à l'unanimité acceptent l'adhésion de la commune au Centre Social de Jaligny / Neuilly et donne tout pouvoir à Mme Le Maire pour la signer.

DOSSIER PROJET AGRIVOLTAIQUE :

Suite à la nouvelle présentation du projet avec Corfu Terre et Lac et le propriétaire du terrain, un compte rendu a été fait aux membres du conseil. Après discussion, le conseil a voté :

6 voix contre le projet et 5 abstentions.

PROJETS TRAVAUX 2025 :

- Marquage au sol pour la sécurité dans le bourg et trottoirs à prévoir.
- Travaux cimetièrè à finir (compléter l'aménagement ; jardin du souvenir, sablage du portail).
- Glissières de sécurité le long des ponts (Goyette – du Charnay – du Chailloux).

Questions diverses :

- Travaux de plomberie à la salle Jean-Paul Chérasse par l'Ets Leparc.
- Eclairage église.
- Réunion de la commission travaux.

Fin de la séance à 22 h 30

Signatures :

M. BOUILLOT

J.L. GUINATIER

S. LAFORET

G. CHATARD

K. SIMON

D. NOBECOURT

D. BLANCHET

E. BURLAUD

B. BOIDIN

P. BECQUE

C. GITENAIT

Absente, procuration à J.L. Guinatier